



1<sup>er</sup> TRIMESTRE  
**2021**

# Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°47

## Des signaux de reprise encore perceptibles au 1<sup>er</sup> trimestre

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'année 2021 démarre de manière favorable sur le front de l'emploi : poursuite de la hausse de l'emploi salarié, légère augmentation des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et des reprises d'emploi. Mais les niveaux d'avant-crise ne sont toujours pas atteints, notamment dans les services marchands. Sur le marché du travail, la situation reste complexe avec un rebond de la demande d'emploi.

Globalement, l'activité économique semble se rapprocher de son niveau de 2019. Mais les incertitudes, liées notamment à l'évolution de la situation sanitaire et aux mesures de restrictions, demeurent.



## Points de vigilance

### Le long chemin vers un retour à la normale se poursuit

Malgré les aléas auxquels est soumise l'économie régionale, celle-ci continue de se redresser. Les niveaux d'activité dans l'**Industrie** et la **Construction** sont de retour à la « normale » et l'emploi salarié dépasse son niveau d'avant-crise. Toutefois, des craintes perdurent sur ces secteurs, du fait notamment du contexte international : effets du Brexit, difficultés d'approvisionnement, modifications des stratégies d'investissement... Dans la Construction, les carnets de commandes des Travaux publics restent source d'inquiétude et l'intérim ne retrouve toujours pas son niveau de fin 2019.

La reprise dans les services marchands est plombée par les mesures restrictives du 1<sup>er</sup> trimestre (avancée à 18h de l'horaire du couvre-feu en janvier, fermeture des grands centres commerciaux en février, confinement local dès le 20 mars dans les Alpes-Maritimes et réouverture des remontées mécaniques repoussée à mai). Elles pénalisent encore fortement le secteur de l'**Hébergement-restauration**, très présent en région mais également celui du **Transport-entreposage**. En revanche, l'emploi progresse dans d'autres sous-secteurs, tels que l'Information-communication, les Activités financières et d'assurance...

### Sur le marché du travail, la situation des demandeurs d'emploi de longue durée est préoccupante

Depuis le 1<sup>er</sup> confinement, il est difficile d'avoir une recherche

active d'emploi pour une grande partie des demandeurs d'emploi ; les risques d'éloignement du marché du travail et ses conséquences sont importants. En moyenne au 1<sup>er</sup> trimestre, près d'un demandeur d'emploi sur deux est inscrit à Pôle emploi depuis un an ou plus, proportion qui n'avait jamais été atteinte. Un plan dédié aux demandeurs d'emploi sans activité depuis au moins deux ans devrait être mis en place, d'ici la fin de l'année.

### L'Est de la région reste fragilisé

Le département des **Alpes-Maritimes**, qui a été très rapidement affecté par la crise, est le seul territoire où l'emploi recule sur le trimestre, particulièrement dans les services marchands, marqué notamment par le confinement dès la mi-mars. Les **Hautes-Alpes**, fortement impactés au 4<sup>e</sup> trimestre, montrent encore des signes de fragilité : pénalisés par la saison blanche, le taux de chômage explose, tout comme le nombre de demandeurs d'emploi qui augmente fortement, même si la tendance devrait s'améliorer au prochain trimestre. Par ailleurs, c'est dans ce département que le nombre de bénéficiaires du RSA a le plus progressé en un an.

Les **premiers indicateurs de la fin du printemps sont encourageants** (niveaux d'activité, DPAE, offres d'emploi...). Toutefois, le confinement du mois d'avril et les nouvelles mesures annoncées par le Président mi-juillet risquent à nouveau d'avoir un effet prégnant sur l'économie régionale.

## L'éclaircie se poursuit sur le front de l'emploi

### L'emploi salarié continue de progresser, sans retrouver son niveau d'avant-crise

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, alors que les restrictions sanitaires se renforcent progressivement, l'emploi salarié augmente de +0,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (soit +4900 emplois), comme au 4<sup>e</sup> trimestre 2020. Cette croissance est portée uniquement par le secteur privé (+0,4 %, après +0,2 %), tandis que le secteur public se contracte (-0,3 %, après +0,4 %). L'intérim, très dynamique depuis trois trimestres, marque le pas (-0,5 %, après +6,8 %). Pour autant, l'emploi salarié reste en deçà de son niveau de fin 2019 (-0,7 %).

Le **tertiaire marchand** (y compris intérim) est le secteur le plus pénalisé : l'emploi demeure très inférieur à son niveau d'avant-crise (-2,5 %). Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, il augmente toutefois de +0,1 % (+1 100 salariés), après -0,2 % fin 2020. Les effectifs se réduisent fortement dans l'*Hébergement-restauration* (-2,3 %, après -3,3 %) et les *Transports et entreposage* (-1,0 %, après +2,3 %). Dans tous les autres sous-secteurs en revanche, ils progressent : de façon marquée dans l'*Information-communication* (+2,2 %), les *Activités financières et d'assurance* (+1,5 %), les *Autres activités de service* (+0,9 %), les *Activités de soutien aux entreprises* (+0,6 %), les *Activités immobilières* (+0,6 %) et plus modérément dans le *Commerce* (+0,2 %).

Dans le **tertiaire non marchand** (y compris intérim), l'emploi augmente peu, après deux trimestres de croissance soutenue (+0,1 %, soit +600 salariés). Néanmoins, il dépasse son niveau de fin 2019 (+1,0 %).

Grâce à une nouvelle hausse ce trimestre (+0,9 %, soit +1500 salariés), à laquelle contribue l'intérim, l'emploi dans l'**industrie** dépasse également son niveau d'avant-crise (+0,3 %). L'embellie concerne tous les sous-secteurs, en particulier l'*Industrie agroalimentaire* (+1,7 %, après -0,5 %) et la *Fabrication d'autres produits industriels* (+0,7 %, après +0,2 %), à l'origine des deux tiers des créations d'emplois industriels ce trimestre.

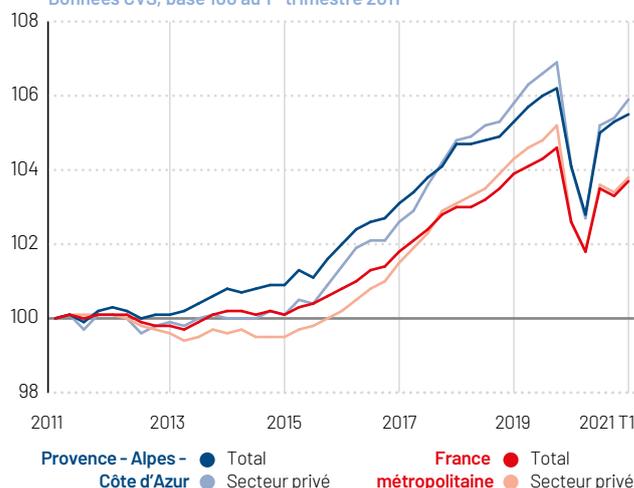
Enfin, dans la **construction** (y compris intérim), le dynamisme se poursuit (+1,1 %, soit +1300 salariés). Le secteur dépasse ainsi amplement son niveau de fin 2019 (+2,9 %). Cependant, l'intérim y reste inférieur de -6,1 %.

À l'échelle départementale, l'emploi salarié poursuit sa croissance dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,4 %, après +0,1 %), les Bouches-du-Rhône (+0,3 %, comme au trimestre précédent), le Var (+0,3 %, après +0,7 %) et le Vaucluse (+0,5 %, comme au trimestre précédent). Dans les **Hautes-Alpes**, qui avaient été fortement pénalisés lors du 2<sup>e</sup> confinement national, il redémarre (+1,9 %, après -4,3 %). Enfin dans les **Alpes-Maritimes**, département concerné dès la mi-mars 2021 par le 3<sup>e</sup> confinement comme 15 autres départements en France, l'emploi recule (-0,2 %, après +0,4 %).

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié progresse également au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (+0,3 %, après -0,1 %), grâce au secteur

### Évolution de l'emploi salarié

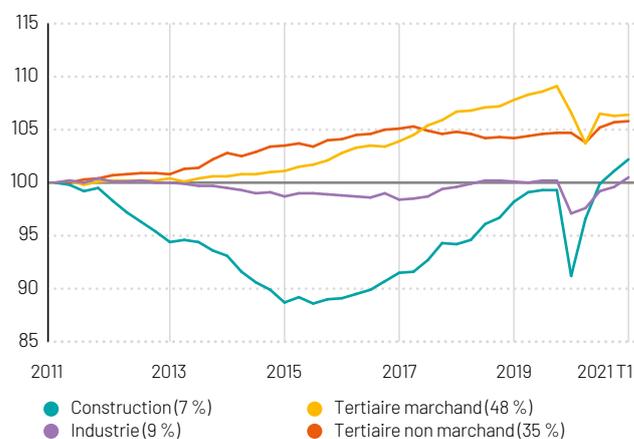
Données CVS, base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2011



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
Note : données provisoires.

### Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2011



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
Note : données provisoires.

privé et à l'emploi hors intérim. Bien qu'il augmente sur un an (+1,1 %), l'emploi salarié se situe comme en région à un niveau inférieur à celui d'avant-crise (-0,9 %).

**Précision** : les salariés ayant été en situation d'activité partielle ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant) sont pris en compte dans les effectifs d'emploi salarié (emploi au sens du BIT). Le nombre de salariés en activité partielle a régulièrement progressé, pour atteindre 220 000 en mars 2021 (soit 100 000 salariés en ETP).



### Une très légère amélioration des déclarations d'embauches ce trimestre

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, les déclarations pré-alables à l'embauche (DPAE, hors intérim) augmentent très légèrement par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 (+0,2%). Toutefois, leur volume est inférieur au niveau d'avant-crise (-28%) et recule de -21% sur un an.

Les CDD de moins d'un mois sont toujours en baisse (-1,4% sur le trimestre) tandis que les CDD de plus d'un mois sont quasiment stables (-0,2%) et que les CDI progressent de +6%.

Les embauches pour les *Hôtels, cafés et restaurants* restent les seules à reculer (-19,7%); celles de l'*Industrie* progressent de +11,4% et celles du *Commerce* et des *Services* de +1,3%. La *Construction*

**+0,3% d'emplois salariés sur le trimestre, soit 4 900 emplois en plus**

**Le tertiaire marchand reste pénalisé**

**+0,2% de DPAE sur le trimestre**

poursuit sur sa lancée (+5,5% sur le trimestre). C'est le seul secteur à enregistrer une hausse annuelle (+8%).

Les DPAE des entreprises de 50 salariés ou plus augmentent ce trimestre (+7%). Pour celles de moins de 10 salariés, les déclarations ne suivent pas cette tendance, avec un recul de -7%.

Les embauches sont en hausse uniquement dans les Bouches-du-Rhône (+4%), portées par l'ensemble des secteurs, à l'exception des *Hôtels, cafés et restaurants* (-3%). La baisse est en revanche particulièrement forte dans les Hautes-Alpes (-12%). Dans les autres départements, elle oscille entre -4% dans le Vaucluse et -0,5% dans le Var.

## Un marché du travail mitigé

### Quasi-stabilité du taux de chômage\*

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé évolue peu au 1<sup>er</sup> trimestre (+0,1 point), après une forte baisse de -1,4 point fin 2020 liée à la mise en place du 2<sup>e</sup> confinement. Il s'établit ainsi à 9,1% de la population active. Sur un an, il progresse de +0,3 point.

En France métropolitaine, le taux de chômage se maintient à 7,8% début 2021, après un repli de -1,1 point. Sur un an, il augmente de +0,2 point.

Au niveau départemental, le taux de chômage est plutôt stable sur un trimestre (-0,1 point) dans le Vaucluse (10,0%) et ne varie pas dans les Alpes-Maritimes (8,9%) et les Bouches-du-Rhône (9,2%). Avec la crise sanitaire, ces deux derniers départements ont presque rejoint le niveau régional, alors qu'ils se situaient respectivement bien en dessous et bien au-dessus. Par ailleurs, ce taux s'élève de +0,2 point dans le Var (8,4%) et de +0,4 point dans les Alpes-de-Haute-Provence (9,4%). Enfin, il augmente très fortement (+1,8 point) dans les Hautes-Alpes (9,3%), dont le taux de chômage dépasse désormais celui du Var, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, alors qu'il était le plus bas de la région depuis fin 2008. En effet, ce département, très touristique, a été largement impacté par la fermeture des remontées mécaniques dans les stations de ski à partir des vacances de Noël 2020.

### Rebond de la demande d'emploi, surtout dans les Hautes-Alpes

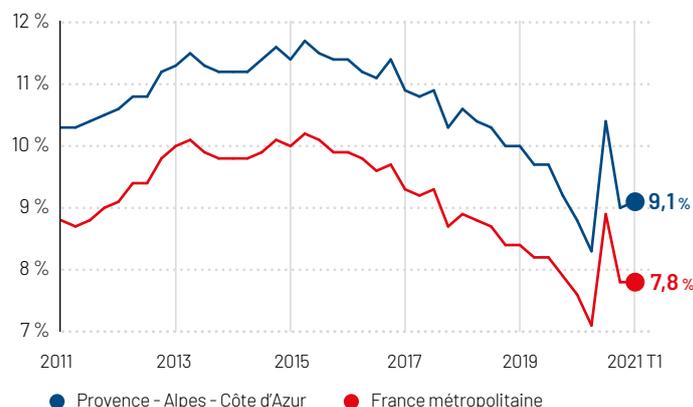
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, la région compte en moyenne 502 100 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre repart à la hausse, après deux trimestres en repli modéré (+0,5%, soit 2500 demandeurs d'emploi supplémentaires). Sur un an, l'augmentation est de +4,3%, soit 20 700 demandeurs d'emploi supplémentaires.

La progression est identique pour les hommes et les femmes (+0,5% par rapport au trimestre précédent) et concerne toutes les tranches d'âge. Elle est cependant deux fois plus marquée chez les moins de 25 ans (+0,9%) que chez les 50 ans ou plus (+0,5%).

Pour le troisième trimestre consécutif, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an se replie, mais de façon beaucoup plus modérée : -1,0%, après -6,0%. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) augmente à nouveau : +2,1%, après +1,6%. *In fine*, au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, près

### Taux de chômage

Données CVS



**Note :** données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.  
**Source :** Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

d'un inscrit sur deux (49,4%) est un demandeur d'emploi de longue durée, proportion jamais atteinte. Cette part est en hausse de près d'un point en un trimestre.

La croissance de la demande d'emploi est extrêmement forte dans le département des Hautes-Alpes (+8,9%, après +0,3%) et plus modérée dans les Alpes-de-Haute-Provence (+1,6%, après -1,7%), les Bouches-du-Rhône (+0,5%, après -1,7%),

### \* Une stabilité du taux de chômage qui tranche avec les fortes variations de l'année 2020

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, malgré une chute inédite de l'emploi, le taux de chômage avait reculé « en trompe-l'œil » (-0,5 point dans la région, comme en France métropolitaine). Un grand nombre de personnes avaient en effet basculé temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé avaient conduit à un fort rebond du taux de chômage (+2,1 points dans la région et +1,8 point au niveau national). Enfin, au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, le taux de chômage s'était replié (respectivement -1,4 et -1,1 point), sous l'effet de la poursuite du rebond de l'emploi en moyenne sur le trimestre, mais aussi de la légère baisse du taux d'activité en lien avec le 2<sup>e</sup> confinement. Début 2021, la quasi-stabilité du taux de chômage résulte de celle du taux d'emploi et de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et du maintien de restrictions sanitaires.



le Vaucluse (+0,3 %, après -2,0 %) et le Var (+0,1 %, après -3,4 %). Les Alpes-Maritimes enregistrent une baisse en début d'année (-0,3 %, après -3,8 %). En France métropolitaine, la demande d'emploi se stabilise au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (+0,1 %, après -1,3 %).

### Hausse des retours à l'emploi ce trimestre

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, plus de 82 900 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une hausse de +8,6 % sur un an. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 359 360 retours à l'emploi (-1,9 % sur un an).

Le département des Hautes-Alpes a la plus forte augmentation annuelle du volume des reprises d'emploi (+24,4 %), suivent les Bouches-du-Rhône (+14,3 %), le Vaucluse (+10,7 %), les Alpes-de-Haute-Provence (+7,5 %) et le Var (+6,5 %). Seul le département des Alpes-Maritimes enregistre une baisse (-1,9 %). Parmi les familles professionnelles les plus représentatives de la région, celles du « Commerce, vente, grande distribution » et des « Services à la personne », qui regroupent près du tiers des retours à l'emploi, contribuent à cette hausse des retours à l'emploi (respectivement +9,0 % et +5,7 %). L'« Hôtellerie, restauration, tourisme », qui représente un retour à l'emploi sur dix, enregistre la plus forte baisse annuelle (-22,0 %).

### Légère amélioration de l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC)

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur resterait, en moyenne, inscrit près d'un an et trois semaines consécutivement (384 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit une baisse de plus d'une semaine sur un trimestre.

**Taux de chômage de 9,1%, +0,1 point sur le trimestre**

**+0,5 % de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) sur le trimestre**

**82 900 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus ce trimestre**

L'indicateur est stable sur un an (+3 jours).

Des difficultés persistent pour certaines familles de métiers, notamment celles liées aux activités de montagne, à l'« Hébergement, restauration » (+12 jours sur un trimestre) et au « Spectacle » (+46 jours).

Sur le trimestre, la baisse de l'indicateur concerne surtout les hommes (374 jours ; -21 jours) et les jeunes (227 jours ; -2 jours) tandis qu'il se détériore pour les seniors (589 jours ; +5 jours). Sur un an, la tendance est inversée : pour les moins de 25 ans l'ICDC augmente (+16 jours), alors qu'il diminue pour le public senior (-11 jours).

Au niveau des départements, l'indicateur des Alpes-de-Haute-Provence (445 jours) est le seul à se dégrader au cours de ce trimestre (+8 jours), mais il s'améliore de près de trois semaines sur un an.

Dans les Hautes-Alpes, s'il a diminué d'environ six semaines au cours du trimestre, il est le plus élevé (496 jours) et observe la plus forte progression sur un an (+59 jours). L'indicateur des Bouches-du-Rhône (394 jours) suit cette tendance, mais à un degré nettement moindre (-6 jours ce trimestre et +11 jours sur un an). Les trois autres départements enregistrent un recul, trimestriel et annuel, de l'indicateur : Vaucluse (391 jours, soit -15 jours sur le trimestre et -18 jours en un an) ; Var (342 jours, soit -11 jours et -5 jours) ; Alpes-Maritimes (380 jours, soit -6 jours et -1 jour).

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

## Zoom sur le marché du travail territorialisé

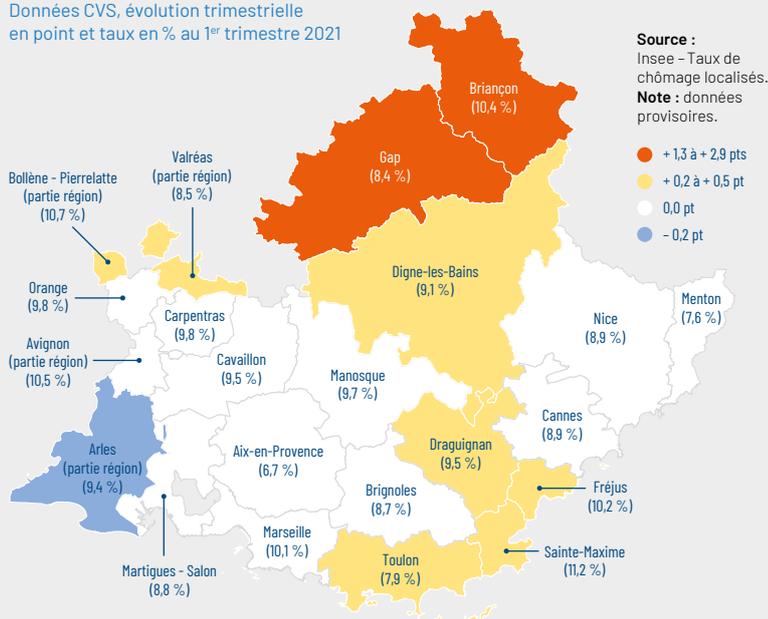
### Une hausse du taux de chômage sans précédent dans la zone d'emploi de Briançon

À un niveau géographique plus fin, le taux de chômage se replie uniquement dans la zone d'emploi d'Arles (-0,2 point ; 9,4 %). Il progresse en revanche entre +0,2 et +0,3 point dans les zones de Toulon (7,9 %), Valréas (8,5 %), Draguignan (9,5 %), Fréjus (10,2 %), Bollène - Pierrelatte (10,7 %) et Sainte-Maxime (11,2 %). La hausse est un peu plus prononcée (+0,5 point) à Digne-les-Bains (9,1 %). Elle est bien plus importante (+1,3 point) dans la zone de Gap (8,4 %) et atteint un niveau record (+2,9 points) à Briançon (10,4 %), qui affichait pourtant l'un des taux les plus faibles de la région fin 2020.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 9,1 % (+0,1 pt)  
France métropolitaine : 7,8 % (0,0 pt)

### Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur, entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2020 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Données CVS, évolution trimestrielle en point et taux en % au 1<sup>er</sup> trimestre 2021



## Marquée par un renforcement progressif des restrictions sanitaires, l'activité économique stagne en France

Début 2021, la conjoncture économique est restée marquée par la crise sanitaire, avec des contrastes entre les pays. Aux États-Unis, le rebond économique a été porté par l'allègement des restrictions sanitaires et les plans de relance massifs, tandis que l'activité chinoise s'est appuyée sur la vigueur de ses exportations. À l'inverse en Europe, les restrictions ont pesé sur l'activité, en recul dans les principales économies et particuliè-

rement en Allemagne et au Royaume-Uni, soumis à des confinements. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique se redresserait dans les principales économies européennes, sous l'hypothèse de stabilisation de la situation sanitaire.

En France, le renforcement des mesures de restrictions début 2021 (couvre-feu à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux...) ont impacté l'activité (-0,1% sur un trimestre, soit -4,7% par rapport à son niveau d'avant-crise). La consommation des ménages a été quasiment stable elle aussi (+0,1% par rapport au trimestre précédent, soit -6,8% sous son niveau de 2019). Les restrictions pénalisent la consommation de biens, tandis que les fermetures d'activité ont continué à plomber la consommation en hébergement-restauration et en services de transport ou de loisirs.

## Une économie régionale active mais contrainte

### Un retour à la normale qui se dessine

Selon la Banque de France, l'activité des **services marchands** en juin 2021 se situe à 84 % d'un niveau jugé « normal » par les dirigeants. L'allègement des mesures sanitaires devrait permettre au secteur d'augmenter son niveau d'affaires, notamment pour les branches en lien avec les activités touristiques. Les premiers signaux sont encourageants.

Dans **l'industrie**, les entreprises demeurent portées par la reprise d'activité post 1<sup>er</sup> confinement. Les restrictions du mois d'avril 2021 n'ont pas impacté outre mesure les industriels régionaux. Le taux d'utilisation des capacités de production se situe à un niveau historique (86%). À la fin du second trimestre, les carnets de commandes sont au plus haut avec un niveau des stocks au plus bas.

Dans la **construction**, le **Bâtiment** affiche une progression d'activité au cours du second trimestre contrairement aux **Travaux publics** qui plafonnent. La physionomie des carnets de commande est contrastée, celle du **Bâtiment** s'étioffe alors que celle des **Travaux publics** sérode. Pour autant, les prévisions pour le prochain trimestre sont favorables.

Au niveau national, la proportion de dirigeants déclarant des difficultés d'approvisionnement ayant un impact sur la production atteint 47% en juin 2021 dans l'industrie et 60% dans le bâtiment.



Un bon niveau d'activité dans l'industrie et la construction

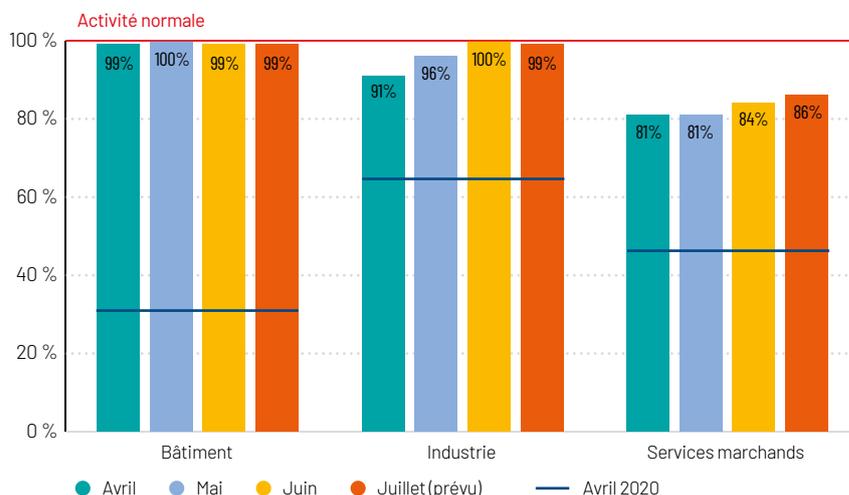
Plus de 40% des établissements de la région ont demandé un report de cotisations à l'Urssaf

### Des reports de cotisations toujours en hausse

Au 27 avril 2021, plus de 272 400 établissements ou entreprises individuelles ont bénéficié d'un report de cotisations sociales, soit plus de 40% des établissements de la région. Les demandes adressées à l'Urssaf concernent majoritairement les établissements employeurs du secteur privés (142 000 établissements). Les Bouches-du-Rhône continuent à être le département où cette démarche est la plus fréquente ; elle reste plus rare dans les départements alpins.

Ces demandes concernent désormais plus de 1 539 000 salariés. Le recours à cette démarche varie selon les secteurs d'activité ; elle est plus fréquente pour ceux de l'**Hébergement-restauration** et les **Transports et entreposage**.

Évolution des niveaux d'activité en Provence - Alpes - Côte d'Azur  
D'avril à juin 2021 et prévision pour juillet 2021 - En % du niveau jugé normal



Source : Banque de France.

## Première baisse annuelle du nombre d'allocataires du RSA

Fin avril 2021, plus de 165 000 personnes perçoivent le **Revenu de solidarité active** (RSA) en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Ce nombre, qui ne cessait de s'accroître avec la crise sanitaire jusqu'au pic de décembre 2020, recule depuis et enregistre sa première baisse annuelle depuis début 2020 (-0,7 % par rapport à fin avril 2020, soit -1 100 bénéficiaires). Ce repli, plus prononcé qu'en France métropolitaine (-0,2 %), ne concerne toutefois que deux départements de la région : les Alpes-Maritimes (-1,1 %) et les Bouches-du-Rhône (-2,5 %). Dans tous les autres territoires, la hausse se poursuit, et notamment dans les Hautes-Alpes (+6,7 %), même si elle se modère depuis un ou deux mois. Au total, le nombre d'allocataires du RSA reste supérieur de 3,3 % à son niveau d'avant-crise.

Depuis octobre 2020, le nombre de bénéficiaires de l'**Allocation de solidarité spécifique** (ASS) diminue, en raison notamment des mesures de prolongation\* des droits à l'allocation chômage, qui limitent de fait le nombre d'entrées dans l'ASS. Fin mars 2021, il s'établit à 26 000 en région, soit -5,9 % sur un an (-1 600 personnes), évolution comparable à la moyenne nationale (-5,8 %). Le département des Alpes-Maritimes se distingue avec une plus faible diminution par rapport aux autres départements (-2,7 %).

\* Afin de tenir compte de la situation sanitaire, les demandeurs d'emploi indemnisés au titre de l'ASS et de l'Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) qui arrivent en fin de droits depuis le 30 octobre 2020, bénéficient d'une prolongation automatique de versement, prévue jusqu'au 30 juin 2021.

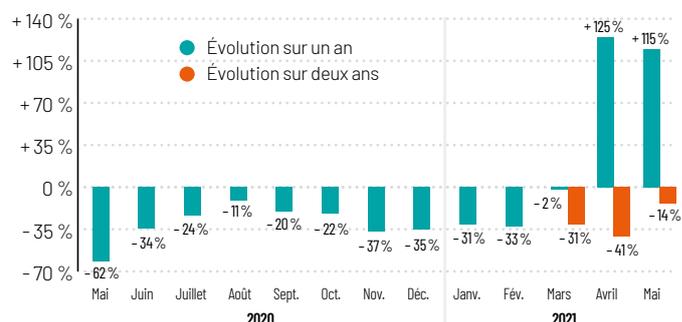
## Des embauches qui ne retrouvent toujours pas leur niveau d'avant-crise au mois de mai

À partir d'avril 2021, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dépassent le volume observé un an plus tôt, en 2020. Mais la situation reste encore dégradée au regard de la période d'avant-crise : en mai 2021, 155 000 déclarations sont enregistrées, soit une baisse de -14 % par rapport à mai 2019.

Les CDD de plus d'un mois progressent fortement, que ce soit sur un an ou par rapport à la situation de 2019. Les CDI augmentent également mais de manière plus modérée. En revanche, les CDD courts, qui sont en hausse sur un an, ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise (-29 %).

Avec la réouverture de leurs établissements et malgré le maintien de mesures allégées, les embauches dans les *Hôtels, cafés et restaurants* (HCR), renouent avec la croissance (+900 % sur un an). Cependant, comparé à mai 2019, il manque un quart des DPAE à ce secteur. À l'inverse, le *Commerce* et l'*Industrie* enregistrent un nombre de déclarations supérieur à celui d'avant-crise (respectivement +6 % et +7 %).

Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Urssaf, Acoess - DPAE.

Les embauches dans les établissements de moins de 10 salariés, souvent rattachés au secteur HCR, concentrent plus de 30 % des déclarations du mois et améliorent leur niveau d'avant-crise (+6 %). Les entreprises de 10 à 49 salariés et celles de plus de 250 salariés sont quant à elles en recul par rapport à mai 2019 (respectivement -33 % et -22 %).

Le département des Alpes-Maritimes demeure le plus fragilisé par l'incidence de la crise sanitaire avec un repli de -32 % des DPAE par rapport à mai 2019, suivi du Vaucluse (-15 %). Seuls les Alpes-de-Haute-Provence affichent une hausse des embauches (+9 %).

# En juin, les offres d'emploi déposées à Pôle emploi dépassent leur niveau d'avant-crise

Depuis la fin de l'année 2020, le volume d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi tend à augmenter et atteint son plus haut niveau mesuré sur les dix dernières années, avec près de 31 000 offres en juin 2021. C'est 8 500 de plus qu'en juin 2020 et 6 500 de plus que deux ans auparavant. La réouverture des terrasses de restaurants et cafés, des lieux culturels courant mai, associés à des perspectives de réouvertures totales, d'accueil des touristes et d'assouplissement du couvre-feu ont probablement impacté positivement l'offre d'emploi.

Sur les quatre derniers mois cumulés (mars à juin 2021), le nombre d'offres déposées à Pôle emploi a progressé de +77% en Provence - Alpes - Côte d'Azur (+97% en France métropolitaine). Cette tendance s'observe sur l'ensemble des départements de la région : +105% dans le Var, +99% dans les Hautes-Alpes, +91% dans les Alpes-de-Haute-Provence, +90% dans les Alpes-Maritimes, +87% dans le Vaucluse et +55% dans les Bouches-du-Rhône.

La plupart des grands secteurs d'activité (NA17) connaissent cette amélioration, toujours à nuancer en raison de l'arrêt

Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Pôle emploi - STMAT Offres, données brutes.

d'activité généralisé en 2020. Néanmoins, après des mois de morosité, le secteur de l'Hébergement-restauration voit une nette augmentation de l'offre d'emploi, qui a quasiment doublé par rapport à la même période de 2020 (+9 500 offres sur le cumul des quatre derniers mois). D'autres secteurs affichent également une forte reprise notamment les Transports et entreposage et les Activités des agences temporaires.



► Insee conjoncture Provence - Alpes - Côte d'Azur Juillet 2021



► La note de conjoncture de la Drees Provence - Alpes - Côte d'Azur Juillet 2021



► Statistiques et analyses Pôle emploi, juillet 2021



► La conjoncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur Banque de France, juillet 2021



► Stat'UR PACA Urssaf, juillet 2021

## Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

### OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

[www.observation-partenariale-conjoncture.org](http://www.observation-partenariale-conjoncture.org)

<b>Directrice de publication</b> Sylvette Avallet	<b>Coordination Carif-Oref</b> Fanny Bremond Adeline Petrovitch	<b>Réalisation</b> Groupe technique d'OPC	<b>Conception graphique - PAO</b> <a href="http://www.gachwell.com">www.gachwell.com</a>
--	---	---	---

Rédaction finalisée le 22 juillet 2021

